



Mairie de Jougue



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le dix octobre deux mille dix-huit à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Jougue, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence du Maire, Monsieur Denis POIX-DAUDE.

Étaient Présents : Denis POIX-DAUDE, Danièle BIESSE, Daniel GRAF, Isabelle ANDREZ, Jérôme CORDIER, Josette TAMBURINI, Marie-Pierre ROUDEAU, Gérald GRESSET, Anne Elisabeth SAUVAGE, Luc VEROT, Thierry LABRIET, Jean-François VEILLET, Michel MOREL

Absents : Pascal DECHASSE, Marie-Christine POIX

Secrétaire de Séance : Anne Elisabeth SAUVAGE

Monsieur le Maire demande s'il y a des observations sur le compte-rendu du conseil municipal du 19 septembre 2018 : Aucune observation n'est à noter.

Monsieur le Maire déclare le conseil municipal ouvert à 20h30.

1/ RENOUELEMENT DU CONTRAT SOFCAP

Danièle BIESSE, Adjointe au Maire, propose de renouveler le contrat groupe d'assurance des risques statutaires proposés par le centre de gestion du Doubs.

La durée du contrat est de 4 ans à compter du 01/01/2019, et concerne les agents titulaires et stagiaires affiliés ou non à la CNRACL. Ce contrat permet la couverture des indemnités journalières en cas de congés maladie de plus de trois mois.

DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE

2/ COMPOSITION DE LA COMMISSION DE CONTROLE ELECTORALE

Danièle BIESSE, adjointe au maire, présente la loi 2016-1048 du 1^{er} août 2016 qui institue le registre électoral unique. Les commissions de contrôle remplaceront les commissions administratives. La composition de ladite commission arrêtée par le Conseil Municipal est la suivante :

- TAMBURINI Josette,
- ROUDEAU Marie-Pierre,
- LABRIET Thierry,
- MOREL Michel,
- VEILLET Jean-François.

DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE

3/ DEPLACEMENT DE LA CABINE HAUTE – RUE DE LA CACHEMAILLE

Monsieur le Maire présente le dernier projet du SYDED pour le déplacement de la cabine haute – rue de la cachemaille le montant total des travaux est modifié comme suit :

Montant total : 159 600 €, participation SYDED : 85 300 €, participation de la commune : 72 950 €

Monsieur LABRIET soumet au Maire qu'il serait pertinent d'installer un protège angle au transformateur en vue d'assurer son intégrité considérant son emprise aux abords d'un axe de circulation.

DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE

4/ NOUVEAUX STATUTS DU SMMO

Monsieur le Maire présente les nouveaux statuts proposés du SMMO. Il s'agit d'intégrer la gestion du site touristique remarquable de Métabief et l'équipement sportif d'intérêt communautaire des tremplins de Chaux-Neuve.

M. MOREL souligne qu'en cas de vote de la présente délibération il s'abstiendra car il redoute un retrait du Département du SMMO.

Plusieurs éléments sont soulevés par l'assemblée délibérante, il résulte des échanges que la délibération doit être ajournée et ne peut pas être votée en l'absence d'une disposition statutaire visant à s'assurer de l'implication du département pour une durée minimale.

DELIBERATION AJOURNEE A L'UNANIMITE



1 place de la Mairie 25370 JOUGNE - TÉL. 03 81 49 11 75 - FAX 03 81 49 21 16

accueil@mairiedejougue.fr

© Imprimé en France - 100% recyclé - 03 81 49 11 75 / 03 81 49 21 16



Page 1

Communauté de Communes du Mont d'Or et des Deux Lacs
www.hautecomte.com

5/ NOUVEAUX STATUTS DE LA CCLMHD

Monsieur le Maire présente les nouveaux statuts proposés par la CCLMHD.

Le Conseil Municipal considère que la rédaction actuelle de l'article 6.3, « gestion des sites touristiques » est préjudiciable. Le premier point « gestion de la station touristique alpine de Métabief » devrait se voir juxtaposer « avec une participation conjointe du Département du Doubs ». Il est souligné une certaine incohérence dans la rédaction généraliste des statuts avec la soudaineté d'un point précis (article 6.3 : ligne de transport scolaire 13001 MP).

DELIBERATION AJOURNEE A L'UNANIMITE

6/ DEFINITION DE L'INTERET COMMUNAUTAIRE

Monsieur le Maire présente la nécessité de définir l'intérêt communautaire.

La définition de l'intérêt communautaire retenue est celle sans réserve sur la compétence scolaire, et donc favorable à un transfert de cette compétence à la CCLMHD.

POUR : 12

CONTRE : 1

ABSENTION : 0

DELIBERATION VOTEE A LA MAJORITE

7/ CLASSEMENT DE LA VOIRIE

Daniel GRAF, adjoint au maire rappelle la délibération 2016-09-02b qui fait état du classement du domaine public communal.

Une nouvelle délibération s'avère indispensable afin de préciser la longueur de la voirie soit 21 908 mètres, conformément au document n°2 classement des voies communales en date du 28/05/2013 ainsi que la fiche individuelle DGF 2018.

DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE

8/ DEMANDE DE SQUARE HABITAT - PUBLICITE

Monsieur le Maire expose la demande de SQUARE HABITAT. Une autorisation d'occupation du domaine public est donnée pour 3 mois, à raison de 120€/mois, pour une installation d'enseigne sur le parking de piquemiette.

DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE

9/ TARIF DE LOCATION – LOCAL EX CONSERVERIE GRESSET

Monsieur le Maire rappelle les différentes mises à dispositions des locaux de l'ancienne usine GRESSET. Il s'agit à ce jour de mettre à disposition un local à Monsieur Jean-Pierre CORNALI pour une surface de 44 m².

DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE

10/ ASSIETTE DES COUPES DE BOIS 2019

Daniel GRAF, adjoint au maire donne la parole Jean-François VEILLET pour présenter la destination des coupes de bois pour l'année 2019.

Résineux

Vente publiques (adjudications)

Sur pied à la mesure – parcelles 204 et 301

Façonnées à la mesure en prévente – parcelles 20 et 48

Ventes groupés par contrats d'approvisionnement

Grumes : parcelle 35 pie, parcelles 37 et 45, parcelle 40 pie, parcelle 53 pie,

Petits bois : parcelles 35 pie, parcelle 53 pie, parcelle 234

Feuillus

Ventes groupés par contrats d'approvisionnement : parcelle 7 et 40 pie

DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE

11/ TARIFS DES PLACES A BOIS 2018

Daniel GRAF, adjoint au maire, présente la nécessité de valider les tarifs des places à bois à compter de 2019

CORNALI JEAN-PIERRE

REGNIER PHILIPPE

SALVI IBERICA

LORIN SCIERIE

TMB ETS 2 PLACES

CALVI ETS

Il est proposé d'appliquer une augmentation de +5% des tarifs aux particuliers (CORNALI JEAN-PIERRE, REGNIER PHILIPPE) et de +10% aux sociétés restantes dans la liste.

DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE

INFORMATIONS DIVERSES :

CCAS : Remplacement de Mme LABUSSIÈRE Odile par Mme Sabine DEBREUX. Remplacement de Mme QUERRY Raymonde par Mme VAUCHEY Anne-Marie.

Demande M. DREZET-MARCOT : La demande implique l'installation d'une quarantaine de ruche et une mise à disposition de terrain (1Ha) pour créer une flore prospère pour les abeilles. La Mairie redoute de ne pas pouvoir fournir un tel terrain. Une réponse sera produite sous peu.

Groupement de commande : Le SYDED créer des groupements de commande pour l'électricité des bâtiments publics générant une économie financière de 10%. Ce point sera débattu au prochain conseil municipal de novembre.

Demande de M. LABRIET Thierry : Il est proposé d'installer une signalétique temporaire aux abords de l'éco-village afin de bien informer les conducteurs d'une nouvelle priorité à droite, par mesure de sécurité.

Séance levée à 00H05

Prochain conseil municipal : 14/11/2018

Fait à Jougne, le 10 octobre 2018

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

Anne Elizabeth SAUVAGE

Denis POIX-DAUDE





Mairie de Jougne



DÉPARTEMENT DU DOUBS

ARRONDISSEMENT
DE PONTARLIER

CANTON DE MOUTHE

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le vingt-quatre octobre deux mille dix-huit à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Jougne, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence du Maire, Monsieur Denis POIX-DAUDE.

Étaient Présents : Denis POIX-DAUDE, Danièle BIESSE, Daniel GRAF, Isabelle ANDREZ, Jérôme CORDIER, Josette TAMBURINI, Gérald GRESSET, Luc VEROY, Jean-François VEILLET, Michel MOREL (arrivé à 20h40).

Absents : Pascal DECHASSE, Marie-Christine POIX

Excusés : Thierry LABRIET, Marie-Pierre ROUDEAU a donné procuration à Danièle BIESSE, Anne-Elisabeth SAUVAGE a donné procuration à Isabelle ANDREZ.

Secrétaire de Séance : Daniel GRAF.

Monsieur le Maire demande s'il y a des observations sur le compte-rendu du conseil municipal du 10 octobre 2018 : Aucune observation n'est à noter.

Monsieur le Maire déclare le conseil municipal ouvert à 20h30.

1/ NOUVEAUX STATUTS DE LA CCLMHD

Monsieur le Maire informe l'assemblée des dernières informations concernant les statuts de la CCLMHD, informations qui ont été présentées sous cette forme à toutes les communes.

Concernant l'IAE, la partie occupée sera proratisée pour la reprise de la CCLMHD.

CONTRE : 1 Isabelle ANDREZ

ABSENTION : 1 Josette TAMBURINI

POUR : 10

DELIBERATION VOTEE A LA MAJORITE

2/ NOUVEAUX STATUTS DU SMMO

Monsieur le Maire expose le fait qu'une réunion a eu le 23 octobre à la mairie de Métabief en présence de Madame la Présidente du Département.

Le projet actuel a été revu pour impliquer davantage les acteurs locaux.

Madame la Présidente s'engage oralement à ce que le conseil départemental ne se retire pas de ce projet.

Jean-François VEILLET fait remarquer le manque de clarté dans le discours de Monsieur ALPY sur les différents points. 7 millions d'investissements sont prévus pour le secteur de Piquemiette.

CONTRE : 3 Isabelle ANDREZ, Anne-Elisabeth SAUVAGE, Michel MOREL

ABSTENTION 1

POUR : 8

DELIBERATION VOTEE A LA MAJORITE

3/ CREDITS D'INVESTISSEMENT POUR DEPENSES NOUVELLES

Danièle BIESSE, adjointe au maire, expose la nécessité de mettre en œuvre ce procédé afin de régler les dépenses nouvelles d'investissement en attendant le vote du budget 2019.

DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE

4/ TARIFS DE SECOURS – DOMAINE SKIABLE DE METABIEF

Danièle BIESSE présente à l'assemblée les tarifs des secours sur le site de Métabief pour la saison hivernale 2018/2019

Front de neige	50 €	intervention de chenillette	175€/heure
Zones rapprochées	190 €	intervention du scooter	28€/heure
Zones éloignées	340 €	intervention pisteurs secouristes	45€/heure
Zones hors-pistes	670 €	intervention en véhicule 4x4	28€/heure

FAV au CHU de Pontarlier 241 €

DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE



1 place de la Mairie 25370 JOUGNE - TÉL. 03 81 49 11 75 - FAX 03 81 49 21 16

accueil@mairiedejougne.fr

© Imprimerie CP 100000000 - Pontarlier / tel 03 81 44 40 00 / Courriel: jougne@cp.com



5/ SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Madame Isabelle ANDREZ présente les subventions pour les associations :

<i>AFM Téléthon</i>	<i>50,00</i>
<i>Au petit panier</i>	<i>50,00</i>
<i>Association des Donneurs de sang</i>	<i>50,00</i>
<i>Association Pour un petit plus</i>	<i>500,00</i>
<i>Amicale des anciens soldats de Jougne</i>	<i>150,00</i>
<i>Amicale des sapeurs-pompiers du Mont d'Or</i>	<i>625,00</i>
<i>SOS Futures Maman</i>	<i>50,00</i>
<i>Club du 3^{ème} âge les Gentianes</i>	<i>320,00</i>
<i>Croix Rouge Française</i>	<i>120,00</i>
<i>Galipettes & Sucre d'orge</i>	<i>50,00</i>
<i>JOUGNE Pétanque</i>	<i>50,00</i>
<i>Fédération des anciens combattants d'Algérie, Maroc, Tunisie</i>	<i>140,00</i>
<i>Secours Catholique</i>	<i>50,00</i>
<i>Union Musicale de Jougne</i>	<i>1 200,00</i>
<i>FAVEC</i>	<i>50,00</i>
<i>Banque alimentaire</i>	<i>50,00</i>
<i>DoubistBAND</i>	<i>200</i>
<i>TOTAL</i>	<i>3 705,00</i>

DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE

Informations diverses :

Micro-crèche : proposition pour ouverture,
Sécurité du transport scolaire,
Proposition vidéo protection JET10EIL : devis pour 6 caméras = 8 623 € HT,
Présence d'un auteur à la bibliothèque Ingrid ASTIER le mercredi 28 novembre,
Invitation – sortie bois samedi 3 novembre,
Séance plénière : 14 novembre à 20h30 – présentation du réaménagement de la mairie,
Cérémonie du 11 novembre 2018 avec les communes voisines.

Séance levée à 22h15

Prochain conseil municipal : 12/12/2018
Fait à Jougne, le 24 octobre 2018

Le secrétaire de séance,

Daniel GRAF

Le Maire,

Denis POIX-DAUDE

